

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 16 juin 2015, à 18 h 30.

**Monsieur Eric Racine agit en tant que secrétaire général pour la séance.**

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin                      Président  
France Choinière                Vice-présidente

Jeannine Barsalou  
Georgette Beaugard Boivin  
Claude Dubois  
Marc Gagnon  
Éliette Jenneau  
Marilyne Lafrance  
Pierre Lavoie  
Claude Nadeau  
Serge Poirier

**Sont absents :**

Danny Lamoureux  
Marie Claude Noiseux

Suzie Lambert                  Commissaire-parent au primaire

**Est également présent :**

Eric Racine                                  Directeur général par intérim

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

09CE1415-050    **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Georgette Beaugard Boivin

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

09CE1415-051    **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 26 MAI 2015**

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon et appuyé par madame Jeannine Barsalou

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2015 tel que déposé, en modifiant l'heure du début de la rencontre indiquée à 18 h 30 pour 18 h 00.

Adopté à l'unanimité.

#### 4. RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF

09CE1415-052

##### 4.1 ASSURANCES 2015-2016 – RENOUELEMENT

**CONSIDÉRANT** que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se termine le 30 juin 2015;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 09CE1415-023 relativement au regroupement des commissions scolaires de la Montérégie-Estrie en vue du renouvellement de la police d'assurance pour l'année scolaire 2015-2016;

**CONSIDÉRANT** la proposition de renouvellement pour l'année 2015-2016 fournie par *Lemieux & Ryan et associés*;

**CONSIDÉRANT** qu'aux termes de la proposition faite par la firme *Lemieux & Ryan et associés*, le renouvellement serait fait pour un coût de 67 313 \$ plus taxes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme *Guy Turcot & associés* de renouveler de gré à gré avec la firme *Lemieux & Ryan et associés*;

Il est proposé par madame Marilyne Lafrance appuyé par monsieur Claude Nadeau

**D'OCTROYER** le contrat d'assurances générales de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année scolaire 2015-2016, à la firme *Lemieux & Ryan et associés*, pour un coût de 67 313 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-053

##### 4.2 REMPLACEMENT DE FENÊTRES ET DE REVÊTEMENT DE PLANCHER SUR ESCALIER – ÉCOLE CENTRALE

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de remplacer les fenêtres et le revêtement de plancher sur l'escalier;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débiteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par monsieur Marc Gagnon

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Construction Brien inc de Cowansville, le contrat de construction au montant avec taxes de 242 984.03\$, pour le remplacement de fenêtre et de revêtement de plancher sur l'escalier à l'école Centrale.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-054

#### 4.3 RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE PLANCHER AU GYMNASE – ÉCOLE AVE MARIA

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de réparer le revêtement de plancher dans le gymnase;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon appuyé par monsieur Pierre Lavoie

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur 9000-3104 Québec inc/Le Groupe Ultra de Granby, le contrat de construction au montant avec taxes de 180 370.02\$, pour la réfection du revêtement de plancher dans le gymnase à l'école Ave-Maria.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-055

#### 4.4 MISE EN CONFORMITÉ DU STATIONNEMENT – ÉCOLE DE LA CHANTIGNOLE

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de rendre conforme le stationnement;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire pour les projets d'investissement;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par monsieur Claude Nadeau appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'OCTROYER** en partie, à l'entrepreneur Eurovia Québec Construction inc. de Bromont, le contrat de construction au montant avec taxes de 130 611.60\$, pour la mise en conformité du stationnement à l'école de la Chantignole.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-056

#### 4.5 MISE AUX NORMES DES ALARMES D'INCENDIE – DIVERSES ÉCOLES

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de mettre aux normes les alarmes incendie dans les écoles suivantes : du Phénix, pavillon Ste-Marie, de la Moisson-d'Or, St-Joseph (N-D-S), St-Léon, St-Vincent-Ferrier et le Centre Régional Intégré de Formation;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire pour les projets d'investissement;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon appuyé par madame Jeannine Barsalou

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Alarme supérieure Sécurité Incendie Inc de Farnham, le contrat de construction au montant avec taxes de 185 109.75\$, pour la mise aux normes des alarmes incendie dans diverses écoles.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-057

**4.6 MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PHASE 2, ENTRÉE ÉLECTRIQUE – ÉCOLE JOSEPH-HERMAS-LECLERC**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de mettre aux normes l'éclairage;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Marilyne Lafrance appuyé par monsieur Marc Gagnon

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Électro-Système P. L. inc. de Drummondville, le contrat de construction au montant avec taxes de 239 130.75\$, pour la mise aux normes de l'éclairage phase 2, entrée électrique à l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-058

**4.7 TRAVAUX DE TOITURE – DIVERSES ÉCOLES**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin d'effectuer divers travaux de toiture dans les écoles suivantes : Ste-Cécile, Ste-Famille et Joseph-Poitevin;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire pour les projets d'investissement;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Éliette Jenneau appuyé par monsieur Claude Nadeau

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Lacasse & Fils Maîtres Couvreur inc. de Sherbrooke, le contrat de construction au montant avec taxes de 186 604.43\$, pour divers travaux de toiture dans diverses écoles.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-059

**4.8 REMPLACEMENT DE LA MAÇONNERIE ET DES LINTEAUX STRUCTURAUX – ÉCOLE SAINT-LÉON**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de remplacer la maçonnerie et les linteaux structuraux;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par monsieur Serge Poirier appuyé par madame Marilyne Lafrance

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur 9000-3104 Québec inc./Le Groupe Ultra inc. de Granby, le contrat de construction au montant avec taxes de 123 500.40\$, pour le remplacement de la maçonnerie et des linteaux structuraux à l'école St-Léon.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-060

**4.9 MISE EN CONFORMITÉ DES PUIITS ET REMPLACEMENT DU PLANCHER – ÉCOLE ROXTON POND, PAVILLON DES GRANDS PINS**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de rendre conforme les puits d'escalier et la salle polyvalente et remplacer le revêtement de plancher;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'OCTROYER** en partie, à l'entrepreneur 9000-3104 Québec inc./Le Groupe Ultra inc. de Granby, le contrat de construction au montant avec taxes de 233 674.04\$, pour la mise en conformité des puits d'escalier, de la salle polyvalente et le remplacement du revêtement de plancher à l'école de Roxton Pond, pavillon des Grands Pins.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-061

**4.10 ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE USAGÉ**

**CONSIDÉRANT** l'obligation de faire nos achats d'équipement informatique par le biais d'un regroupement dans le cadre de la mesure 50730;

**CONSIDÉRANT** l'obligation de considérer l'achat d'équipement usagé dans le cadre de la mesure 50730;

